

## **DEMANDE D'OFFRES D'ACHAT - VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE DE GRÉ À GRÉ**

Claude Girard, huissier de justice, personne désignée (ci-après nommée la « **Personne désignée** ») aux termes d'un jugement rendu dans le district judiciaire de Montréal le 5 mai 2025 dans le dossier de Cour numéro 500-17-132522-247 à l'encontre de 9108-8419 Québec inc., Suzanne Lapointe et Serge Leduc, laquelle **requiert des offres d'achat à l'égard de l'immeuble décrit comme suit :**

### **DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE**

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT SEZIE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-SEP (4 916 457) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro 401, rue John-F.-Kennedy, Saint-Jérôme, Québec, J7Y 4B5, circonstances et dépendances.

SUJET à une servitude de non-accès à l'autoroute des Laurentides en faveur de l'Office de l'autoroute Montréal – Laurentides, laquelle résulte d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 235277. »

### **CONDITIONS DE LA VENTE**

1. L'Immeuble visé par la présente pourra être visité et/ou inspecté le **17 septembre 2025** entre **13h et 15h**.
2. La vente de l'Immeuble pourra être effectuée dans l'état où il se trouve au moment de l'acquisition, et sera effectuée sans garantie légale et aux risques et périls de l'acquéreur;
3. Les offres d'achat devront être accompagnées d'un dépôt de 5 % du montant offert pour l'Immeuble, le tout payable par chèque certifié à l'ordre de Charron Boissé Lévesque, huissiers de justice inc. en fidéicommiss;
4. Les offres d'achat devront être reçues à l'attention et au nom de la Personne désignée au 407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700, Montréal (Québec), H2Y 2Y5 **au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 13h** par l'huissier en présence d'un témoin seulement. Les soumissionnaires ne pourront assister à l'ouverture;
5. **Les offres d'achat devront porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « 9108-8419 Québec inc.»;**

6. L'occupation et la possession du bien s'effectuera au moment de la signature de l'acte de vente;
7. **La Personne désignée se réserve le droit de renoncer au respect de l'une ou plusieurs des modalités et conditions de vente, de même qu'elle n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus élevée, ni la plus basse, ni quelque offre que ce soit et ce, même si l'offre dépasse la mise à prix minimale fixée au jugement, laquelle est confidentielle;**
8. La personne désignée peut, dans l'intérêt des parties, ajouter toutes autres conditions particulières jugées opportunes pour aider au bon déroulement de la vente dans les mesures où celles-ci respectent la loi en vigueur et ne contreviennent pas à l'ordre public.

**Claude Girard**, huissier de justice, 407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700, Montréal (Québec) H2Y 2Y5, **Téléphone : 514-878-3143 poste 119** | Télécopieur : 514-878-0008  
[http://www.huissier.qc.ca/ventes\\_sous\\_controle\\_justice/ventes/](http://www.huissier.qc.ca/ventes_sous_controle_justice/ventes/)